



# Projet pédagogique des Relais Assistant.e.s Maternel.le.s



## « Le Monde de Zébulon » & « Val'Petite Enfance »

### A- Contextualisation

- 1- Missions des relais assistant.e.s maternel.le.s (RAM) telles que définies par la lettre circulaire CNAF n° 2011-020
  - a. **Inform**er les parents et les professionnel.le.s de la petite enfance
    - ✓ En direction des parents
      1. Informer et orienter sur les modes d'accueil
      2. Délivrer une information générale en matière du droit du travail et orienter vers les interlocuteurs privilégiés en cas de questions spécifiques
      3. Sensibiliser sur le rôle d'employeur
    - ✓ En direction des professionnel.le.s
      1. Informer sur l'ensemble des métiers de la petite enfance
      2. Informer les assistant.e.s maternel.le.s (AM) sur les différentes aides auxquels elles/ils peuvent prétendre
      3. Délivrer une information générale en matière du droit du travail et orienter vers les interlocuteurs privilégiés en cas de questions spécifiques
  - b. Offrir un cadre de rencontres et d'échanges des **pratiques professionnelles**
    1. Constituer un lieu d'échanges et de rencontres ouvert aux parents, aux professionnel.le.s et aux enfants
    2. Contribuer à la professionnalisation des AM et des gardes d'enfants à domicile (GED)
    3. Les RAM ne sont pas chargés de la formation
- 2- Pour ce faire, les RAM s'appuient sur l'organisation de :
  - a. Temps collectifs
  - b. Réunions à thèmes
  - c. Conférences
  - d. Manifestations festives
  - e. Activités d'éveil en favorisant le décloisonnement des différents modes d'accueil et en recherchant la complémentarité et la collaboration avec les structures existantes
  - f. Actions favorisant le départ en formation continue
- 3- Trois grands principes :
  - a. Neutralité
  - b. Volontariat
  - c. Ouverture du service à l'ensemble de la population
- 4- La diversité des temps professionnels d'un animateur :
  - a. D'élaboration du projet destiné aux instances financières
  - b. D'accueil : permanences d'accueil sur rendez-vous et permanences téléphoniques

- c. D'animation : organisation de groupes de paroles entre professionnel.le.s, d'ateliers d'éveil, de conférence, de temps festifs...
- d. De réunion : réunion en réseau de partage des pratiques, d'outils et d'échanges entre animateurs...
- e. De communication : avec les partenaires du territoire
- f. De préparation : travail de préparation nécessaire pour la mise en œuvre de l'ensemble des missions
- g. D'évaluation : annuellement, il s'agit de rendre compte aux instances financières de l'adéquation du projet et de sa mise en œuvre, puis régulièrement, participation aux réunions CAF, CCVL...

## B- Projet pédagogique

### 1- Les temps collectifs :

Les temps collectifs sont ouverts aux AM agréé.e.s et GED adhérent.e.s à la Mutuelle Petite Enfance des Vallons du Lyonnais à Vaugneray (MPEVLV) accompagnés des enfants jusqu'au mois de leur 4<sup>ème</sup> anniversaire.

- a. L'objectif des temps collectifs est double :

**Pour les professionnel.le.s** de l'accueil d'enfants à domicile : l'accompagnement professionnel

- par l'expérimentation,
- par la participation à des ateliers encadrés par des intervenant.e.s extérieur.e.s
- par l'accompagnement des animatrices

**Pour les enfants** : l'épanouissement

- par des activités d'éveil et de socialisation
- par le jeu libre

- b. La place de chaque acteur :

**L'enfant :**

L'enfant est le centre d'intérêt des adultes qui l'entourent. L'enfant est considéré en tant que personne à part entière.

Lors des temps collectifs, l'enfant expérimente à travers la proposition de nouvelles activités, expériences, découvertes, explorations :

- les règles de vie,
- le plaisir de jouer,
- la relation à l'Autre

Le jeu libre a une grande place dans le développement de l'enfant car il contribue :

- à la découverte de soi et des Autres,
- aux échanges,
- à la communication,

- à la stimulation de son éveil, de sa curiosité, de sa sensibilité culturelle

Le travail de l'enfant avant 4 ans est d'acquiescer toute la sécurité affective de base nécessaire pour grandir.

### **Les assistant.e.s maternel.le.s et garde d'enfants à domicile :**

- auprès de l'enfant : l'AM ou la GED est en permanence en observation active c'est-à-dire qu'il/elle accompagne l'enfant par le regard, la voix, le sourire, les gestes afin de lui permettre de se sentir en sécurité et en confiance dans cet espace. Il/elle est le référent des enfants qui lui sont confiés et lors des temps collectifs est à l'écoute de l'ensemble du groupe d'enfants. Le rôle de l'AM et de la GED est majeur dans le développement de l'enfant et participe aux fondements de sa personnalité.
- envers ses collègues : les rencontres permettent l'échange d'expériences professionnelles, de partage de connaissances afin de cheminer vers une identité professionnelle. Elles impliquent une inévitable confidentialité (ce qui se dit à l'intérieur du groupe ne doit pas en sortir afin de créer et maintenir une confiance mutuelle permettant la diffusion de la parole), un respect de la parole de l'Autre sans jugement ni dévalorisation.
- envers l'organisation des temps collectifs : l'AM ou la GED est un partenaire de l'animatrice et participe à la dynamique des temps collectifs par sa prise d'initiative et son implication dans le déroulement des séances (propositions d'activités et/ou de projets). L'AM ou la GED prend part à la vie globale du relais et / ou de la Mutuelle gestionnaire : prêt de jeux, location matériel de puériculture, commissions, membres du conseil d'administration. Selon la place de chacun, le respect des rôles et du contexte reste fondamental.
- Envers les parents : l'AM ou la GED fait le lien entre le relais et les parents par la transmission des informations (participation aux projets – groupe d'échanges, éveil musical, sorties, invitations aux animations familles...)

### **Les animatrices :**

- En aménageant un espace réfléchi, les animatrices favorisent, dans un souci de respect de chacun :
  - L'accueil des adultes et des enfants
  - L'appropriation des lieux
  - La création de liens entre professionnel.le.s, entre professionnel.le.s et enfants et entre enfants
  - Les échanges de pratiques professionnelles
- En lien avec le groupe enfants/AM/GED, les animatrices peuvent être à l'initiative de propositions d'activités et de projets.
- Selon les besoins, demandes ou observations, les animatrices de par leurs compétences, leurs acquis, leur analyse du positionnement professionnel deviennent un tiers, soutien ou référent de situations liées à la profession « AM » et « GED ».

#### **c. Le déroulement des temps collectifs :**

Les horaires des temps collectifs sont de 9h/11h sauf à Yzeron : 9h30/11h30

En cas d'absence, afin d'organiser le groupe et de proposer la place à une autre personne, l'AM ou GED avertit de son absence par message.

Afin de débiter les temps d'échanges et de poursuivre par un temps d'éveil, les arrivées pourront s'échelonner jusqu'à 9h20 pour Le Monde de Zébulon (MDZ) et jusqu'à 9h10 pour le Val' petite Enfance (VPE) sauf pour Yzeron, jusqu'à 9h40.

Les parents peuvent accompagner leur enfant directement au RAM pour y retrouver l'AM ou la GED.

Une fiche de présence est à disposition des AM et GED pour s'inscrire avec les enfants dès l'arrivée. Cette fiche de présence est primordiale lors d'évacuation d'urgence.

Le temps de rangement et / ou le temps calme avant le départ restent un moment à partager et à organiser en interne de chaque groupe.

Les temps d'échanges se déroulent en 2 groupes :

- 9h20/9h40 & 9h40/10h pour MDZ
- 9h10/9h30 & 9h30/9h50 pour VPE. Yzeron : 9h40/10h & 10h/10h20

La lettre hebdomadaire proposée par les animatrices permet de transmettre des informations hors temps d'échanges afin de libérer cet espace pour les thématiques relatives à la pratique professionnelle.

#### d. Exemple de matinée type

##### ▪ L'accueil

Un temps d'observation et d'adaptation peut être nécessaire à chacun.e avant de se sentir à l'aise dans un groupe déjà constitué. L'adulte pourra faire visiter, autant de fois que cela est nécessaire les locaux (et le camping-car pour le VPE) aux enfants afin de les rassurer.

L'enfant travaille dès tout-petit sa sécurité affective de base en lien avec les adultes qui l'entourent. Sécurité qui lui servira de socle pour l'adulte en devenir qu'il est.

Le premier repère pour l'enfant est son prénom. Que nous soyons adulte ou enfant, il peut être désagréable qu'une personne s'adresse à nous sans pouvoir se souvenir de notre prénom malgré les nombreux échanges. Le prénom est une marque de reconnaissance qui contribue au développement de la personnalité. Dans l'intérêt de l'enfant et sur demande des adultes, un outil peut être mis en place afin d'aider les adultes à repérer l'ensemble des enfants et ainsi pouvoir les accompagner en les appelant par leur prénom.

L'objet transitionnel, tel que défini par Winnicott, a toutes ses raisons d'être à partir du moment où l'enfant à exprimer son besoin. Dans le cadre des temps collectifs, la présence du doudou et/ou tétine est essentielle. Des espaces spécifiques sont à disposition pour les déposer.

##### ▪ Le sommeil

Le tout-petit peut avoir encore besoin d'un temps de repos en matinée. Tout est organisé pour répondre à son besoin (lit à barreaux ou couchettes, draps, chauffage...).

L'enfant est accompagné de préférence toujours dans la même chambre, le même lit ou la même couchette afin de favoriser la mise en place de repères contribuant à sa sécurité affective de base.

Afin de faciliter la gestion des lessives, chaque enfant se verra attribué un drap et si besoin une turbulette. Des espaces de rangement sont prévus ; les lessives sont organisées au rythme des vacances scolaires sauf exception liée à l'état de santé de l'enfant.

##### ▪ Le temps d'échanges

L'écoute, le questionnement mutuel permet de cheminer dans sa fonction à partir du contexte professionnel propre à chacun.e.

Dans la matinée, lors de la mise en place des temps d'échanges, un rituel peut aider l'enfant à se projeter dans l'organisation de sa matinée (ex : ouverture de la salle de motricité, musiques et comptines, marionnettes...).

L'adulte est un repère physique pour l'enfant et un support psychique. Plus les déplacements d'adultes sont nombreux et plus les insécurités peuvent envahir l'enfant et le groupe d'enfants. L'enfant a besoin d'être rassuré individuellement ; Quand l'AM ou la GED sort de l'espace dans lequel il se trouve, avertir le tout-petit est essentiel afin de conserver une relation de confiance. De la même manière, notifier les retrouvailles permet de fermer la boucle. La gestion des séparations/retrouvailles au quotidien permet à nouveau de travailler ce sentiment de sécurité inhérent au développement affectif de l'enfant. La référence avec un autre adulte, contribue à une meilleure gestion des séparations, en plus des doudous !!

L'utilisation du téléphone portable en mode sms, appel, photos est mal venue dans les salles de jeux. Bien sûr, lors des temps d'échanges sa consultation est laissée à la convenance de chacun.e.

#### ▪ Jeu libre et activités d'éveil

Passer une matinée en groupe est fatiguant tant pour les enfants que pour certains adultes. L'expérimentation d'un espace collectif apaisant, serein et sécurisant passe par la maîtrise du niveau sonore en étant proche notamment de son interlocuteur, la relation empathique les uns vis-à-vis des autres et la mise en place de repères pour les enfants.

Les thèmes des activités hebdomadaires sont définis à partir des besoins des enfants et propositions des AM et GED lors de la réunion d'équipe des animatrices. Les activités sont adaptées à l'âge des enfants accueillis et sont construites suivant un cheminement pédagogique.

La dynamique des activités d'éveil est alimentée par les idées de tous les adultes : de l'élaboration à la mise en place jusqu'au rangement. Le groupe composé de 2 à 4 enfants semble être le plus adapté à l'épanouissement du tout-petit.

L'entraide, le soutien mutuel aide à la cohésion de groupe.

L'activité d'éveil reste une proposition faite à l'enfant. Rien ne l'oblige à participer ; peut-être que seule l'observation lui suffit. Ce qui importe finalement à l'enfant est peut-être le seul plaisir de partager avec l'adulte référent et entre enfants.

Type d'activités d'éveil proposées :

- Transvasement avec riz, semoule, boules de coton, bouchons plastique, bois, plumes...
- Peinture avec les mains, pieds, au sol, sur chevalet, sur table, avec pinceaux, bouchons, coton-tiges....
- Modelage et manipulation : pâte à modeler, pâte à sel, sable à modeler, pâte magique...
- Construction : briques géantes, légo géant, kapla, triangles
- Motricité
- Cuisine
- ...



Certaines activités sont animées par des intervenants extérieurs :

- Psychomotricien

- Musicien
- Bibliothécaire

L'objectif est de compléter l'accompagnement professionnel proposé par les animatrices et de diversifier les propositions faites aux enfants.

L'aménagement des espaces découle d'une réflexion d'équipe.

- Espace d'imitation : dinette, poupées, table de change, coiffeuse, lit, cosy, chaise haute....



L'espace d'imitation est semi-ouvert de telle sorte que les enfants soient vus et puissent voir juste ce qu'il faut pour conserver un minimum d'intimité. Les ustensiles sont proposés au nombre de 4 par catégories, les poupées aussi avec chacune lit, cosy ou chaise haute. Les animatrices ont fait le choix de ce nombre 4 car c'est celui qui leur semble au niveau pédagogique adapté pour permettre des relations entre pairs sereines et pour éviter de susciter des conflits.

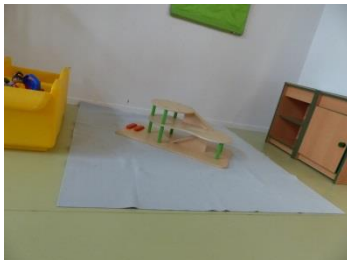
- Espace détente : tapis recouverts de coussins, livres



L'enfant du haut de ses 4 ans maximum a besoin d'espaces lui permettant de se ressourcer et de se reposer afin de ré-aborder la relation à l'autre en toute tranquillité.

Le livre, mis à libre-disposition, permet une relation privilégiée adulte-enfant. Cet espace, selon les lieux, peut être un lieu de retour au calme avant le départ.

- Espace de mise en scène : ferme et ses animaux, garage et ses voitures, établi....



Ces espaces permettent aux enfants d'exercer leur créativité et leur imaginaire, phase importante de leur développement psycho-affectif.

- Espace bébé : tapis, caisses d'objets sensoriels



Les tout-petits sont installés sur le dos au sol afin de favoriser la prise de conscience de leur corps dans l'espace accompagné de l'adulte. Dans la durée d'un temps collectif de 2 heures, aucun transat n'est proposé. Les animatrices partent du principe qu'un tout-petit qui n'est plus satisfait par la position couchée au sol doit pouvoir trouver un réconfort ou simplement un contact dans les bras de l'adulte.

Ces espaces sont ouverts. Plusieurs raisons à cela :

- Le tout-petit peut dès qu'il se sent prêt, aller à la rencontre d'autres jeux et enfants sous les regards bienveillants du groupe
- Les plus grands, accompagnés des adultes, peuvent ainsi apprendre à porter attention aux plus jeunes

Les objets proposés découlent d'une réflexion d'équipe. Ils sont sélectionnés en fonction de leur matière, de leur poids et répartis dans 4 panières (bois, tissu, plastique dur et mou, métal). Ils peuvent être plus ou moins légers (foulard/petite cuvette), plus ou moins volumineux (bouée/anneaux de rideaux)...

Les animatrices essaient d'utiliser des objets faciles à se procurer (coquetier en bois, couvercle de pot de confiture et joints de bœaux) et d'autres commercialisés (Sophie La girafe, hochets...)

- Jeux au sol : toupies, tables d'activité, toboggans à boules, jeux pop-up...



Ces jeux permettent à l'enfant d'exercer sa motricité fine, la permanence de l'objet et la répétition.

- Jeux sur table : puzzle, abaques, feutres, craies, gommettes....

Ces jeux sont à disposition des adultes qui peuvent les proposer aux enfants en fonction des besoins du moment présent. Ils permettent pour certains, de se recentrer, de se rassurer, de se ressourcer individuellement autour d'une activité de motricité fine avant de retourner dans le groupe.

- Espace moteur : modules de motricité, véhicules....



Les enfants sont en plein développement moteur. Les modules de motricité sont disposés de façon à permettre à l'enfant de grimper, sauter, glisser, passer au-dessus ou en-dessous. Les modules sont de différentes matières et densité (bois/moquette, plastique dur, mousse) L'enfant est invité à faire seul à la hauteur de ses compétences, en présence de l'adulte et est accompagné à apprendre à passer à côté de son camarade.

## 2- Les manifestations festives :

Les manifestations festives sont ouvertes aux AM et aux GED adhérent.e.s ou non à la MPEVLV accompagné.e.s des enfants jusqu'au mois de leur 6<sup>ème</sup> anniversaire quand celles-ci se déroulent en intérieur et sans limite d'âge quand celles-ci se déroulent en extérieur. Pour être maintenues, un minimum de 30 enfants inscrits est nécessaire.

En période non-scolaire, des sorties à thèmes sont proposées et organisées en partenariat avec les RAM des alentours et le centre de loisirs Ebulisphère. En fonction des thèmes et du partenariat, les sorties s'adressent aux 0-4 ans ou 0-6 ans. Ce sont des espaces qui permettent de rester en contact entre 2 périodes scolaires. Les familles employeurs peuvent aussi être conviées.

Types de sortie :

- Motricité
- Carnaval
- Balade Land'Art
- Jeux d'eau
- ...

En période-scolaire, des animations peuvent être proposées ; elles permettent de mettre en lien les AM et les GED des communes dépendant des RAM « MDZ » & « VPE ». Elles se substituent à un temps collectif et permettent aux enfants de partager et découvrir de nouvelles expériences à plus grande échelle.

Type d'animation :

- Chasse à l'œuf
- Avec intervenants tels que « Quai des Ludes », « Et Collégram », « Supervelure »...
- Modelage et manipulation
- ....

Les animatrices du relais sont seules garantes du cadre professionnel des temps collectif et des manifestations festives ; en ce sens, elles ont pour mission d'être vigilantes à leur bon fonctionnement et devront être respectées dans leur posture d'animatrice.

## 3- Activités d'éveil en partenariat avec des intervenants extérieurs :

Des projets sont organisés par les animatrices avec :

- Médiathèque de Brindas
- Bibliothécaire de Vaugneray
- Ferme situé à Vaugneray
- Résidence de personnes âgées située à Pollionnay et à Vaugneray
- EAJE de Sainte Consorce et Brindas

L'objectif de ces projets est de mettre en relation et de susciter la création de liens avec différents professionnels et public. Pour les AM et GED, il s'agit de rompre l'isolement et de découvrir les acteurs locaux. Dans ces actions transversales, l'intérêt de l'enfant reste au cœur des préoccupations de chacun.e.



#### 4- Conclusion :

Au cours des séances, l'animateur est le référent ; il apporte ses compétences, ses acquis et une analyse du positionnement professionnel. Il a un rôle d'observateur, de prévention. Il assure un soutien professionnel et offre un cadre sécurisant.

Les professionnels de l'accueil à domicile trouvent lors des séances un lieu de formation professionnelle par l'expérimentation.

Les enfants, quant à eux, trouvent lors des séances, un lieu d'épanouissement par des activités d'éveil et de socialisation à travers l'expérimentation du jeu libre.